



LOPMI 22

PROTOCOLE D'ACCORD 2022-2027



EXPERTISE EN COURS !

Sans remettre en cause les acquis du protocole qui reprend une bonne partie des revendications qu'**ALTERNATIVE Police Cfdt** a porté auprès du Ministre de l'Intérieur, du DGPN et du DRCPN, ...

ALTERNATIVE Police Cfdt continue sa démarche d'expertise juridique sur d'éventuelles :

- rupture d'égalité
- inversion de carrière
- incompatibilité du protocole avec la mise en oeuvre du décret du 21/09/2021 relatif à la réforme des voies d'avancement qui vise à résorber sur 5 ans les viviers.



ALTERNATIVE Police Cfdt rencontre son cabinet d'avocats et fera un premier point sur son analyse dans la semaine du 7 au 11 mars.

